« Taqîya» : connaissez-vous l’islam confit dans la douceur ?

écrit par Agathe Rabier | 15 octobre 2024

Taqîya : le mot, tel quel, ne figure pas dans le Coran mais la pratique de la ***dissimulation*** y est recommandée à l'égard des mécréants : « *Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des infidèles, au lieu de croyants.* ***Quiconque le fait contredit la religion de Dieu, à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux.*** *Dieu vous met en garde à l'égard de Lui-même. Et c'est à Dieu le retour. Dis: « Que vous* ***dissimuliez*** *ce qui est dans vos poitrines ou bien vous le divulguiez, Dieu le sait. Il connaît tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Et Dieu est Omnipotent*.» (3, 28-29). La racine du verbe ici employé signifie « ***faire apparaître une chose en en dissimulant une autre*** ».

Les origines de la *taqîya*

Dans les ***hadiths***, 7 récits différents prétendent donner l'origine de la révélation, par le Prophète, de la « ***taqîya***« . Deux exemples :

Ammar Ibn -Yasser, compagnon de Mahomet, était tombé entre

les mains des associateurs (polythéistes ou chrétiens). Ils ne le libérèrent qu'à condition qu'il insulte Mahomet et dise du bien de leurs divinités. Mahomet lui demanda : « *Comment te sens -tu dans ton cœur ?* » Il répondit : «*Mon cœur est rassuré par la foi*.». Mahomet lui conseilla alors : « *S'ils récidivent,* ***récidive toi aussi*** ».[1]

Plus étrange est cet autre ***hadith*** : un certain Musaylamah interrogea deux compagnons de Mahomet. Il demanda au premier : « *Attestes-tu que Mahomet est le messager de Dieu ?*» Il répondit « *Oui*». Alors Musaykamah lui demanda encore : « *Attestes-tu que Musaylamah est le messager de Dieu* ?» Il répondit encore «*Oui*». Musaylamah se tourna alors vers le deuxième compagnon : « *Attestes-tu que Mahomet est le messager de Dieu ?* » Il répondit : « *Oui*». Musaylamah lui demanda alors : « *Attestes-tu que Musaylamah est le messager de Dieu?* » Ce compagnon répondit alors : « *Je suis sourd ».* Musaylamah lui répéta trois fois la question. Le compagnon répondit trois fois « *Je suis sourd* ». Alors Musaylamah lui trancha le cou. Informé, le Prophète dit : « *Le premier a fait usage de* ***la permission de Dieu*** **(de mentir)**, *nulle faute ne peut lui être imputée. Le deuxième est mort selon sa conviction, félicitation à lui.* »[2]

La dissimulation, une spécialité chiite ?

Dans l'Histoire, les chiites plus souvent en minorité en milieu sunnite que l'inverse, ont eu recours à la ***taqîya*** pour se protéger de la persécution venant des sunnites. Les chiites admettent la dissimulation comme un **dogme religieux** . **L'ayatollah Khomeiny** en donne cette définition : « *La* ***taqîya*** *consiste à ce qu'une personne dise une chose contraire à la réalité, ou entreprenne un acte contraire aux normes de la loi islamique afin de sauvegarder son sang, son honneur ou ses biens.* »[3] Pour les imams chiites : « ***Celui qui n'a pas de dissimulation, n'a pas de religion.*** »…« *Si tu agis par dissimulation, ils ne pourront rien contre toi.* ***La dissimulation sera une forteresse pour toi****, et servira de*

digue entre toi et les ennemis de Dieu qu'ils ne pourront jamais percer. »

Le recours à la ***taqîya*** dans ***Dar al-taqîya*** (la Terre de la dissimulation) est un **devoir**. Celui qui jure mensongèrement pour écarter une injustice contre lui-même et protéger ses coreligionnaires ne commet pas de parjure. « *Protégez votre religion et cachez-la par la dissimulation, car il n'y a point de religion sans dissimulation. Vous êtes parmi les gens comme des abeilles parmi les oiseaux. Si les oiseaux savaient ce qui se trouvait dans l'intérieur des abeilles, ils les mangeraient toutes* ». [4]

La ***taqîya*** **qui fait consensus en droit musulman**

La dissimulation est un point de mésentente entre chiites et sunnites qui s'accusent réciproquement d'hypocrisie. Mais l'ensemble des exégètes musulmans s'accordent sur les règles suivantes :

« Aimer pour Dieu et haïr pour Dieu » est un principe fondamental de la foi.

Dieu est l'allié des croyants, Satan est l'allié des mécréants, en conséquence toute alliance avec des mécréants est circonstancielle et peut être désavouée.

Si les croyants sont en position de supériorité sur les mécréants, ils peuvent se servir des mécréants (serviteurs, esclaves, rapports sexuels, rapports commerciaux, alliance militaire contre des ennemis de l'islam).

En revanche, si les mécréants sont en position de supériorité, en cas de crainte d'un préjudice, il est licite de recourir à la ***taqîya*** : sourire, amadouer, dire et faire ce qui n'est pas normalement permis sans y adhérer intérieurement.

Quiconque **s'allie aux mécréants au lieu des croyants sans**

agir dans le cadre de la dissimulation rompt son alliance avec Dieu car on ne peut associer Dieu à son ennemi. Celui qui le fait sera puni par Dieu et il peut être considéré comme traître ou **apostat** et être **tué**.[5]

Mille et une nuances de la *taqîya*

Le sourire à l''ennemi

Son importance est souvent soulignée. Mahomet[6], tout comme Ali, son gendre, savaient sourire à l'ennemi. Alors que Fatima, femme d'Ali, lui reprochait une certaine passivité, Ali répondit : « ***Nous sourions face à certaines gens alors que nous les maudissons dans notre cœur.*** », ce qui se retrouve chez Bukhâri, chapitre La Moudara,-(Kitab Al Adab, chapitre n°82).

Le tour de passe-passe des « *abrogations* »

Des versets coraniques peuvent être **désactivés** ou suspendus lorsque les musulmans se trouvent en position de faiblesse, et ils sont **réactivés** lorsque les musulmans se sentent forts. On recourra donc aux versets pacifiques dans la première situation, et aux versets violents dans la deuxième. [7]

Le non-respect des traités

Un traité peut être dénoncé en accusant la partie adverse… de trahison : « *Et si jamais tu crains vraiment une trahison de la part d´un peuple, dénonce alors le pacte (que tu as conclu avec), d´une façon franche et loyale car Allah n´aime pas les traîtres.* » (8.58). Comme l'explique Brigitte Gabriel, Libanaise exilée aux USA, rien n'oblige moralement les musulmans au respect des traités conclus avec les mécréants.[8]

Le mensonge par omission (« ***kitman*** »)

A destination des mécréants mais aussi des fidèles, il suffit souvent de **découper dans un verset** seulement ce qui le fait paraître irréprochable et d'omettre ce qui le rend

critiquable.

Par exemple, pour dire que « *l'islam, c'est la paix* », on citera : « *C'est pourquoi Nous avons prescrit(…)* ***que quiconque tuerait une personne (…) c'est comme s'il avait tué tous les hommes.*** **».** On omettra surtout l'ensemble de ce verset***: « C'est pourquoi Nous avons prescrit pour les Enfants d'Israël que quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes.*** » Dieu s'adresse ici aux «*enfants d'Israël* », car il s'agit d'un plagiat du Talmud[9], mais surtout ce verset **autorise à tuer les mécréants** car ce sont eux qui sont coupables ***d'une corruption sur la terre*** comme l'indique le verset suivant où les mécréants sont promis à la torture et à la mort.**[10]**

On oubliera aussi sciemment de rappeler aux musulmans que le Coran les autorise à consommer la nourriture des Gens du Livre (juifs et chrétiens) *: « Aujourd'hui, toutes les bonnes nourritures ont été rendues licites pour vous.* ***La***

nourriture des gens de l'Écriture est licite pour vous… » *(5, 5).*

On aimera dire aux chrétiens *que « Jésus est dans le Coran ».* Mais on omettra soigneusement de leur dire que ce Jésus n'est pas le fils de Dieu (9, 30), qu'il est musulman (19, 30), qu'il n'a pas été crucifié (4, 167), qu'il est censé annoncer Mahomet (61,6)… et qu'il reviendra au Jour du Jugement pour **témoigner contre les chrétiens et les envoyer en Enfer** (4,159) car ils ont mécru (14, 18). Car c'est cela, la justice d'Allah. « *Abû Houraïra a rapporté que Mahomet a dit : 'Le Messager d'Allah a dit : "Par Celui qui détient mon âme entre ses mains,* ***le fils de Marie descendra bientôt parmi vous et il jugera l'humanité avec justice****.* » (Bukhari 2222 & 3448 et 4.55,657 ; Muslim 155 et 2.58).

Le double discours ou l'ambigüité (« *tawriya* »)

Il est commode de jouer sur la polysémie, réelle ou prétendue, des mots du Coran et de leurs traductions. Par exemple le mot « ***djihad*** » serait à comprendre comme « *un effort sur soi-même* »… certes, mais un effort sur soi-même qui conduit au **combat** armé. En effet, le Coran avertit : « *Si vous ne vous lancez pas au* ***combat****, Il* (Allah) *vous châtiera d'un châtiment douloureux et vous remplacera par un autre peuple. Vous ne Lui nuirez en rien. Et Allah est Omnipotent.* » (9, 39).

De même le verbe « *frapper* » (« ***daraba*** ») qui ne souffre d'aucune ambiguïté lorsqu'il s'agit de frapper un rocher avec un bâton (2, 60), est devenu récemment extrêmement polysémique quand il s'agit de **battre ses épouses** « … *quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et* ***frappez-les****…* » (4, 34). « *Frappez-les* » est soudain traduit, par certains, en français par « ***frappez-les doucement, avec un mouchoir ou un « siwâk »*** (racine servant de brosse à dents)», « ***caressez-les d'une petite tape*** »ou « ***éloignez-vous d'elles***»! [11]

Bâton de « ***siwak*** »

La dissimulation par mimétisme

Un exemple historique est donné par le comportement des **Morisques**, musulmans restés en Espagne après la Reconquista, qui feignirent de se convertir au catholicisme. En 1504, une « ***fatwa*** » du mufti **Ahmad ibn Jumaira** leur donnait la marche à suivre : si on leur demandait d'insulter Mahomet, ils n'avaient qu'à prononcer « *Hamed* » comme les chrétiens, et penser à Satan à la place du Prophète, ou à un juif. S'ils étaient contraints d'aller à la messe à l'heure de la prière musulmane, cela leur serait compté comme une prière musulmane. S'ils ne pouvaient prier le jour, ils devaient le faire la nuit. En guise d'ablution rituelle, ils pouvaient se plonger dans la mer ou se frotter avec de la terre propre (sic) ou du bois. S'ils devaient manger du porc ou boire du vin, il leur fallait condamner cet acte mentalement. Si on les forçait à renier leur foi, ils devaient intérieurement nier ce qu'ils étaient contraints de dire.[12]

On peut aussi constater que des djihadistes qui ont sévi en Occident savaient prendre l'apparence de musulmans intégrés. C'était le cas d'**Adel Kermiche**, qui, avec son complice **Abded Malik Petitjean**, assassinèrent le Père Hamel. **Mohamed Merah** maniait si bien cette technique que les renseignements français avaient émis l'hypothèse de le recruter. **Aucun des terroristes** qui ont frappé la France le soir **du 13 novembre 2015 ne portait de barbe longue**. Ni **Amédy Coulibaly ni** les **frères Kouachi,** responsables des **attentats de janvier 2015**.

Le maquillage relativiste

Pour ne pas avoir à assumer les crimes couverts par l'islam, on avancera qu'ils existent ou ont existé ailleurs. Par exemple, sur l'**esclavage**, on affirmera que Mahomet a amélioré la situation des esclaves, en incitant à les mieux traiter. Sans preuves. Et surtout on feindra d'oublier que le **Coran se dit la parole directe de Dieu valable en tout lieu et en tout temps**. Or Allah n'a pas aboli l'esclavage,

il demeure donc licite…

Même tactique concernant la **misogynie**, certes répandue partout au VIIe siècle, que Mahomet aurait adoucie. Sans preuves. Mais là encore, Allah n'a nullement effacé les coutumes barbares concernant cette moitié de l'humanité, elles demeurent donc licites. Etc.

La dissimulation de l'élite face à la masse incapable de comprendre

Ceux qui lisent dans le Coran dans **une perspective ésotérique,** comme les soufis, certains chiites, les druzes, des « *philosophes*« , ceux qui pensent détenir les clefs d'une compréhension approfondie des textes, choisissent de dissimuler leur interprétation à la foule. Ainsi **Averroès** divisa les croyants en 3 classes, car seule la classe intellectuellement supérieure doit accéder à **l'interprétation philosophique des textes religieux** :

- la grande masse des gens qui sont seulement accessibles aux arguments oratoires,
- les hommes habitués à la dialectique, par formation ou par nature,
- les hommes d'interprétation certaine, capables de démonstration, par nature et par la pratique de la philosophie. Leur interprétation ne doit pas être exposée aux dialecticiens, à plus forte raison à la masse vulgaire.

Le Coran tout entier est un monument de ***taqîya***

En effet, le Coran joue de **mimétisme** en empruntant des mots, des formules, des personnages, des récits, des croyances aux civilisations qui lui ont préexisté. On peut ainsi faire miroiter aux peuples qu'il est opportun d'amadouer des facettes qui ressemblent à leur religion, afin de présenter l'islam comme un simple prolongement, en plus authentique, allant dans la même continuité.

L'islam bénéficie aussi de sa propre **confusion.** Dans le Coran, Allah se montre peu soucieux de ses contradictions, de ses obscurités, de ses apories, ce qui lui permet souvent de sembler dire **une chose ou son contraire**[13]. La langue du Coran et son désordre en font un fatras pénible à lire, même pour les spécialistes les mieux disposés. Ce seul fait en a réservé longtemps l'étude aux « *savants de l'islam* » et, joint à la crainte que l'islam inspire, l'a rendu quasi-impénétrable à l'analyse critique objective. La prolifération des ***hadiths***, censés éclairer le Coran, ne fait qu'ajouter à la confusion première. C'est derrière ce nuage d'encre, que l'islam a pu s'abriter.

En conclusion, si le machiavélisme est universellement répandu, il faut reconnaître aux textes de l'islam et, plus encore, à leurs exégètes officiels, une indéniable virtuosité dans le domaine. La ***taqîya*** est une forme de ***djihad***. Elle serait cependant sans effet sans **l'ignorance** de ceux qu'elle veut tromper, qu'ils soient mécréants ou croyants.

[1] Sami ALDEEB, Alliance, désaveu et dissimulation, Centre de droit arabe et musulman, 2e édition, 2017, p. 13.

[2] Ibid. p. 225.

[3] Ibid p. 221, citant Al-KHUMEINI : Kashf al- asrar, trad. Muhammad Al-Bandari, Dar Ammar, Amman,, 3e édition, 1988, p. 147.

[4] Ibid. pp. 229-230.

[5] Ibid. pp. 22-23.

[6] Sami ALDEEB, Alliance désaveu et dissimulation, op. p. 229: « *sur la **dissimulation dans l'attitude de Mahomet** et ses récits, voir Al-taqiyyah fil-fikr al-Islam, pp. 46-49*« .

[7] Sami ALDEEB Le Coran par ordre chronologique,Centre de

droit arabe et musulman p. 14

[8] Brigitte Gabriel sur le non respect des traités https://www.facebook.com/61561646632484/videos/1078390810303044

[9] La source de ce verset se trouve dans le Talmud de Babylone, traité Sanhedrin, 37a, ouvrage compilé autour du VIe siècle au sein de la diaspora juive du Moyen-Orient : « *Adam le premier homme a été créé seul, pour vous enseigner qu'à l'égard de* ***quiconque détruit une âme du peuple juif, c'est-à-dire tue un Juif, le verset l'appelle blâme comme s'il détruisait un monde entier****, comme Adam était une personne, dont la population d'un monde entier est venue. Et inversement, quiconque soutient une âme du peuple juif, le verset lui attribue le crédit comme s'il avait soutenu un monde entier.* »

[10] Agathe RABIER, « L'islam a-t-il une morale ? », in Résistance républicaine, publié le 21/07/2024. https://resistancerepublicaine.com/2024/07/21/lislam-a-t-il-une-morale/

[11] Voir la video « L'imam Barjafil, ce féministe modéré »de Majid OUKACHA, publiée le 01/03/2019 , à la minute 04 :00 . https://youtu.be/lWu7F8Y70DQ

Dr Al AJAMI : « Le Coran est-il source du sexisme de l'islam ? » in Que dit vraiment le Coran ? , publié le 15/04/2019 https://www.alajami.fr/2019/04/15/le-coran-est-il-la-source-du-sexisme-de-lislam/ et « Frapper les femmes selon le Corn et en islam », in Que dit vraiment le Coran , publié le 06/11/2018 https://www.alajami.fr/2018/11/06/frapper-les-femmes-selon-le-coran-et-en-islam-2/

[12] Sami ALDEEB, Alliance, désaveu, dissimulation, op. cit. p. 231, citant Louis CARDAILLAC, Morisques et chrétiens, un

affrontement polémique, 1492-1641, série historique 6, Librairie Klincksieck, Paris, 1977, pp. 88-89 ; Leila SABBAGH, « La religion des Morisques entre deux fatwas », in Les Morisques et leur temps, CNRS, Paris, 1983, pp. 185-200.

[13] Majid OUKACHA, 100 contradictions et erreurs scientifiques dans le Coran, juin 2023.